

LE CANADA

Ottawa, 2 Novembre 1883

A NOS LECTEURS

Le Canada est devenu la propriété d'une compagnie composée d'actionnaires français, qui s'est organisée sous la raison sociale : "La Société de Publicité"

Ces actionnaires étaient pour la plupart membres de la première compagnie qui a fondé le journal. C'est dire qu'ils veulent par un nouvel et courageux effort ajouter aux sacrifices qu'ils ont noblement faits pour assurer la publication du seul journal français quotidien à Ottawa et dans la province d'Ontario

Les améliorations déjà annoncées vont être exécutées sous peu. D'ici à huit jours, le Canada paraîtra avec une physionomie nouvelle et un format agrandi. Nous allons nous mettre ainsi en mesure de lutter contre les grands journaux.

Notre collaboration, tant d'Ottawa que de l'extérieur, va être considérablement augmentée, de façon à rendre le journal plus intéressant, plus varié, plus instructif.

La nouvelle société devient aussi propriétaire de toutes les créances de l'administration précédente. Il lui est dû de cette façon plusieurs milliers de piastres : nous comptons donc que tous nos débiteurs vont s'empresser de payer ce qu'ils nous doivent. Quant aux récalcitrants ils peuvent s'attendre que nous procéderons avec rigueur.

Voici les noms des directeurs de La Société de Publicité : Président, M. Tassé M. P.; vice-président, M. P. H. Chabot, échevin, et MM. E. G. Laverdure, échevin, Tertulien Lemay, C. Gagné, Emmanuel Tassé et J. A. Gouin. M. Laverdure a été élu président du comité des finances et M. Emmanuel Tassé est chargé de la clientèle. Le rédacteur-administrateur du journal est M. Flavien Moffet.

Comme le Canada agrandi aura un tirage beaucoup plus fort, nous invitons les annonceurs à nous favoriser de leur patronage, tout en encourageant une œuvre véritablement nationale. Que nos compatriotes nous appuient loyalement et ils auront un organe qui leur fera honneur et saura défendre vaillamment leurs droits.

LES DÉLAISSÉS DE LA TOMBE

Le respect pour les morts est un sentiment louable; la prière pour eux l'est mille fois plus encore. Avec le premier s'associe souvent la vanité, l'intérêt personnel et l'honneur de la famille; la prière, rosée d'un cœur trop plein qui débord silencieusement sur le cœur même de Dieu, n'admet aucun alliage possible. Prions donc pour les morts!

Quand la terre se dépouille, quand le ciel se voile de nuages gris, quand la neige fondante tombe, quand les feuilles jaunies jonchent le sol, la tristesse vient et la mélancolie nous opprime. Nous pensons à ceux qui reposent là bas sous la pierre froide, au champ des morts, et qui nous y attendent. Consolons-nous en priant pour eux, la prière console!

Les premières soirées d'hiver vont s'ouvrir. Autour du foyer, une place sera vide cette année et le sera toujours. C'était le bout-en-train des fêtes de la famille; son

espoir, qui sait? peut-être, son seul soutien, ou bien encore, c'était la grâce, la joie, le trait-d'union de la famille. Jeunes, ils ont été touchés par cette main qui brise et ne répare jamais. La mère les pleure, le père pense à eux en essayant furtivement une larme, les amis les regrettent: que ne prient-ils pour eux! La prière soutient dans l'épreuve!

Dans combien de nos maisons, le deuil est plus grand encore: le père repose là-bas et la mère est inconsolable, ou la mère, partie déjà, a laissé derrière elle un cœur blessé à mort. Quand la nuit sombre revient, il y a comme un air de mort qui passe avec des cris plaintifs sur la demeure devenue trop grande. Oh! alors prions, prions les uns pour les autres! La prière comble les vides!

Où nous vivons, d'autres ont vécu: peut-être même ils y reposent. Puis combien qui, morts loin des leurs, attendent en vain des secours! Combien d'autres qui seuls et isolés sur la terre, le sont plus encore dans la tombe: ce sont nos frères, ils furent chrétiens. Prions pour eux, la prière est une aumône!

Ainsi, l'Eglise nous parle le langage du cœur et nous le fait comprendre. Mère, elle jouissait, hier, du triomphe de ses saints. Mère elle se penche aujourd'hui vers ses enfants qui souffrent. Oh! comme son cœur a bien compris le nôtre!

En France, ce jour là, le prêtre passe entre les tombeaux et les croix qui couvrent le vieux cimetière. Toute la paroisse, partagée en groupes de familles, est à genoux sur le sol humide du cimetière. Et l'eau bénite tombe comme une rosée de bénédiction sur les os arides des chrétiens. C'est un émouvant spectacle. Pourquoi, pendant ce mois, n'irions-nous pas, nous aussi, visiter nos défunts? La vue du cimetière, de ce dortoir des catholiques, ne manquerait pas de relier entre nous et les nôtres des relations aussi avantageuses pour nous que pour eux. Car, eux aussi, ils pensent à nous et peuvent prier pour nous.

COURRIER DU JOUR

Sir Hector Langevin a signé, mercredi, le contrat pour la construction du brise-lames du cap de Port Hood.

L'honorable ministre des Pêcheries a reçu, hier, de sir Charles Tupper, un télégramme lui annonçant que le Canada avait obtenu trente médailles d'or à l'exposition internationale des pêcheries tenue à Londres. Pas un pays n'a obtenu plus de prix que le Canada pour les branches dans lesquelles nous avons exposé.

Il faut que les journaux grits soient d'une audace extraordinaire pour dire que l'élection de M. G. W. Ross n'a été annulée que par le fait d'un agent trop zélé, lorsque le public connaît que la corruption avait été organisée dans ce comté au vu et au su des chefs du parti. Il ne se faisait pas une dépense, pas un achat de vote sans que le comité de l'élection ait été préalablement consulté, pour savoir si la chose était à propos.

Nos lecteurs peuvent voir dès aujourd'hui que nous avons commencé à augmenter notre liste d'an-

nonces. Avec l'agrandissement du format nous augmenterons aussi considérablement notre liste d'annonceurs, de sorte qu'il y aura profit pour tous à recevoir le Canada: profit pour les lecteurs qui seront récompensés sur les bons marchés dont ils peuvent profiter, et profit pour les annonceurs en s'adressant à de nombreux lecteurs. Nous commencerons aussi dans le même temps les publications d'un feuilleton très émouvant et très moral, et ferons diverses autres améliorations qui rendront notre journal intéressant pour toutes les classes de lecteurs. Nous aurons des écrits sur des sujets spéciaux, sur la politique, des nouvelles, des dépêches télégraphiques, etc., etc. Que nos lecteurs avertissent leurs amis et les incitent à s'abonner.

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, le Travailleur vient de publier une édition spéciale, comprenant, en outre des articles signés par plusieurs de nos littérateurs, le compte-rendu complet de la démonstration qui a eu lieu dernièrement à Worcester, en l'honneur de M. Ferdinand Gagnon. De ce compte-rendu il apprend que plus de quatre cents souscripteurs ont répondu à l'appel du comité d'organisation. Parmi ces derniers, on remarque les noms du marquis de Montcalm et de M. Chs de Bonnechose, tous deux de Paris.

Voici le sommaire de cette édition, qui comptera, à coup sûr, dans les annales de la presse canadienne française aux Etats-Unis: "La Louisiane" — Louis Fréchette. "La presse canadienne" — Benjamin Sulte. "L'imprimerie" — P. U. Vaillant. "La presse et le patriotisme" — Charles Thibault. "L'équilibre" — P. L. Tousignant. "Les temps héroïques du Canada et les enseignements qu'ils nous ont laissés" — J. C. Taché.

"Le grand événement du XIXe siècle" — J. D. Montmarquet. "Notre journal" — La rédaction. "Une démonstration nationale" — L. O. David. Adresses à M. F. Gagnon et réponses.

Liste des souscripteurs au témoignage d'estime et de reconnaissance offert à M. Ferdinand Gagnon le 16 octobre 1883. "Remerciements" — Le comité d'organisation. Discours de MM. Adolphe Oimet, Dr Dubé et Faucher de St-Maurice. "Sans peur et sans reproche" — F. X. A. Trudel. "La persévérance" — L. J. Martel. "La langue française" — H. A. Dubuque. "La Presse" — Adolphe P. Caron. "La patrie et ses échecs" — J. Roy.

QUESTIONS MUNICIPALES

La lettre suivante touchant la question des taxes municipales a été envoyée à toutes les cités et villes d'Ontario:

Cher Monsieur,

La corporation de la ville d'Ottawa a décidé de demander à la Législature d'Ontario d'apporter quelques amendements à la loi actuelle des cotisations municipales, à l'effet d'obtenir une distribution plus équitable de la taxe sur la propriété et le revenu dans la Province.

La loi, telle qu'elle est aujourd'hui, pèse injustement sur les marchands et commerçants, de même que sur les personnes ayant un revenu établi, tandis que les banques, les compagnies d'assurance contre le feu, les naufrages, les accidents, et sur la vie, les compagnies de gaz, de chemins de fer urbains et autres de même genre, sont virtuellement exemptes de toute taxe personnelle ou commerciale.

Notre corporation pourra peut-être suggérer, afin de rendre la loi des cotisations plus juste et plus équitable, des amendements autres que ceux indiqués dans cette lettre.

La corporation de la ville d'Ottawa sera heureuse d'obtenir votre opinion sur les amendements proposés, de même que toute suggestion en faveur d'amendements additionnels, et demande en conséquence que vous portiez la chose à la connaissance de votre conseil afin d'avoir sa coopération et son appui.

Nous avons l'honneur d'être, Votre obéissant serviteur, P. H. CHABOT, Président du comité des cotisations.

A. PRATT, Commissaire des cotisations.

PETITES NOTES

Monsieur Sears, préfet apostolique de l'île de Terre-Neuve, a eu, hier, une entrevue avec sir Hector Langevin et est reparti d'Ottawa le même soir.

On parle de M. Linière Tascheau, avocat, comme candidat à la Beauce, dans le cas où ce siège deviendrait vacant pour la législature provinciale.

L'élection d'un député pour remplacer dans le comté de Lévis l'honorable M. Pâquet, nommé shérif adjoint à Québec, aura lieu le 16 novembre. La nomination est fixée au 9.

Hier, le convoi du chemin de fer Canada et Atlantique a fait en deux heures et demie le trajet entre Ottawa et Montréal. C'est la plus grande vitesse obtenue jusqu'à ce jour en Canada.

La retraite pour les jeunes gens, prêchée par le révérend Père Jutreau, se terminera, ce soir, à sept heures et demie. Le révérend Père partira, demain, d'Ottawa pour St-Hyacinthe.

L'honorable M. J. G. Blanchet est entré aujourd'hui dans l'exercice de sa nouvelle charge de percepteur des douanes. M. Blanchet est le premier canadien qui ait occupé ce poste à Québec.

La croix du clocher de l'église de la Rivière du Loup et la pièce la supportant qu'on avait posées samedi matin, est tombé à midi le même jour; elle est venue s'abattre entre deux hommes, les mettant à deux cheveux de leur mort.

Les dernières rumeurs sont que l'honorable juge Caron serait transféré de Joliette à Rimouski, l'honorable M. Malhiot fait juge à Joliette, Son Honneur le juge Routhier, transféré à Québec et M. Cyrus Pelletier, nommé juge à la Malbaie.

En réponse à un appel de l'Univers ouvrant une souscription pour venir en aide aux curés et desservants qui avaient été privés de leur traitement par le gouvernement de la république française, les membres du cercle catholique de Québec ont souscrit la somme de 280 francs.

Il existe à Baray, dans le département du Nord, une femme nommée Marceline Bertaux, veuve Bruyère, qui est née le 23 avril 1779, et a par conséquent 104 ans et 6 mois. Cette centenaire jouit de toutes ses facultés; la vue seule s'est un peu affaiblie.

Plus la campagne électorale se poursuit en Angleterre, plus l'hostilité des partis orangistes et irlandais catholiques augmente. Les choses en sont arrivées à un point qu'on peut s'attendre à recevoir bientôt la nouvelle qu'une guerre civile a été dans le pays.

Mercredi, à Montréal, jugement a été rendu en faveur du Witness dans la cause pour libelle de la compagnie Allan contre ce journal. La compagnie a été condamnée par la faute de quelques-uns de ses employés qui ne donnaient pas aux passagers d'entrepreneur les mets et provisions fournis par la compagnie.

L'Université Laval a conféré les degrés de docteur en loi et lettres au marquis de Lorne, en récompense des services qu'il a rendus à la cause de l'éducation au Canada.

Voici comment un jami parle dans le Journal de Québec de feu M. B. Doucet, employé dans le département des postes, et dont nous annonçons le décès, avant hier.

Le jeune Doucet a succombé après plusieurs mois d'une maladie qui lui a causé les plus grandes souffrances.

Chrétien, il les a supportées en chrétien, sans jamais se plaindre, bénissant la main qui le frappait. Il a dit adieu à ce monde parfaitement résigné à son sort, appelant même de ses vœux la mort qu'il envisageait sans crainte et qu'il regardait plutôt comme une libération. Ses prières ont été exaucées, et il est aujourd'hui rendu au tribunal suprême. Que Dieu lui fasse miséricorde.

Bon fils, bon frère, ami dévoué, Bruneau avait su se faire aimer de tous, et son souvenir vivra longtemps dans le cœur de ceux qui l'ont connu. Aux siens qui restent pour le pleurer nous disons: courage et résignation.

— Communiqué.

La preuve partait — Si un malade ou un invalide a le moindre doute de l'efficacité des Amers de Houblon pour le guérir, il peut trouver des cas exactement semblables au sien dans son voisinage, qui lui donneront la preuve positive qu'il peut être guéri aisément et pour toujours, à peu de frais, ou demandez à votre pharmacien.

Greenvich, 11 février 1880.

Hop Bitters Co.—Messieurs — Les médecins m'avaient condamné et je devais mourir de consomption scrofuleuse. Deux bouteilles d'Amers de Houblon m'ont guéri. LEROY BREWER.

Perte et Gain.

CHAPITRE I.

"Il y a un an je souffrais d'une fièvre bilieuse"

"Mon médecin déclara que j'étais guéri, mais j'eus une rechute avec des douleurs terribles dans le dos et les côtés, et je devins si mal que

Je ne pouvais pas remuer! J'amaigris!

De 228 livres je tombai à 120. Je prenais des remèdes pour le foie, mais sans succès. Je ne croyais pas avoir plus de trois mois à vivre. Je commençai à prendre des Amers de Houblon. Immédiatement mon appétit revint, les douleurs me quittèrent, et après avoir bu quelques bouteilles, j'étais non seulement aussi sain qu'un souverain, mais je pesais plus qu'auparavant. Je dois la vie aux Amers de Houblon."

Dublin, 6 juin 1881. R. FITZPATRICK. COMMENT DEVENIR MALADE.—Exposez-vous au froid la nuit et le jour; mangez beaucoup sans prendre d'exercice; travaillez trop sans prendre de repos; soez continuellement sous les soins du médecin; prenez tous ces vils remèdes à bas prix annoncés partout, et alors vous aurez besoin de savoir "comment devenir en bonne santé?" ce à quoi on peut répondre en quatre mots: Prenez les Amers de Houblon.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engèlures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez Garde aux Imitations.

Cette solennité hier, avec grand concours de monde, à Ottawa. Le seigneur Duhamel grand-messe et le préfet apostolique a prêché un sermon au ciel.

M. le grand-révérend M. Duhamel l'office et MM. les abbés, le père, celui de Les révérends M. gran, du collège diacres d'office.

Le chœur à l'office de M. St. chanté avec grand Royale, harmonie Gagnon, de Qué

Au commencement à l'offertoire et Gustave Smith pour les autres était tenu par M.

On se servait, fois, hier, de configniques en mode avec chaperon b. Ces quatre chœurs de Montré jours seulement ment dont la vi

fait présent à l'mél à l'occasion dans lequel il chapes. Le coût nières est de \$37

Dans l'après-midi, des solennelles rosaires, et sermo purgatoire par Jutreau.

ÇA I

Pour toute pers pelletterie, ça pay même un voyage d'aller au grand ét et fourrages de Chs sans contredit la m ble du Dominion. plus riches pelette du monde, manuf les plus nouvel xx grande expérience.

Les manèges po par centaine de Seal, Mouton de Pe etc.

On y trouve un rable de Capot en de Russie, Astrac hara, Loup de Buffalo, Chevre, et

Les casques, les rettes et les garmilliers. Tout est lieu, les fourni classe et tout ouv

Par agence sp voitures sont vend ne voit pas ailleurs

Tout le monde grande exposition soit jamais vue à disposé avec goût teurs n'ont que le prix étant toujours

Spécialité—Nou porte quel vieux cover. Toute vieill teinte, et réparée d sous très peu de te

Ainsi, si vous n'oubliez pas, en visiter le grand m

CHS. DESJ.

637, rue 3 à l'enseigne des 3 2 novembre 1883.

COUR

Présidence

Marceline Sabou du désordre en ét Water, à 10 heures à \$20 d'amende et maines de prison

Madame John vente de boisson Clarence, est acqu

Patrik Navin, publique et causant damné à huit jours

William Lock, session un revolv d'amende et \$1 de prison aux travaux

P. A. Egleson, voie publique, n'a warrant est éman

MM. Fitzimons e laissé deux sacs d'acquittés, et le c damné à payer les

P. Baskerville offense, et le c condamné à payer

—Sirop du D lage, les doule fants—25c. par